

# Le journal de Haute-Sorne

Une publication de la Microrégion Haute-Sorne

## Le plan directeur régional (PDR)

Journal no 5 / septembre 2011

[www.haute-sorne.ch](http://www.haute-sorne.ch) [info@haute-sorne.ch](mailto:info@haute-sorne.ch)

La microrégion Haute-Sorne (MRHS) s'est constituée en 2003. Une charte et un plan d'action ont été adoptés en 2005. La charte formalise les priorités de développement

souhaitées et engage les communes autour d'un projet commun.

En parallèle au processus institutionnel de fusion actuellement en cours,

la MRHS réalise depuis 2009 un **plan directeur régional (PDR)** par analogie au plan directeur cantonal. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie

de collaboration intercommunale et d'aménagement du territoire. Elle fait l'objet d'un cofinancement de la part de la Confédération et du canton.

### Buts et rôles du plan directeur régional (PDR)

La Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) prévoit pour les communes d'une région, ayant une commune centre et des intérêts urbanistiques, économiques et culturels communs, la possibilité d'étudier et de réaliser des tâches d'aménagement régional.

L'opportunité d'aborder l'aménagement du territoire de manière concertée plutôt que dispersée et concurrentielle permet de traiter des questions en termes de complémentarité et de coordination.

La collaboration permet également d'aborder des matières qui relèvent de l'organisation communale ou de projets intercommunaux non directement liés à l'aménagement du territoire.

Le PDR doit permettre de résoudre des problèmes concrets, de coordonner les plans d'aménagements locaux entre eux et avec le plan directeur cantonal.

Il détermine les objectifs du développement et de l'aménagement durables de la région et la manière de coordonner les problèmes d'organisation du territoire dépassant le cadre communal.

Il définit les mesures à entreprendre et identifie les projets à réaliser pour le développement territorial de la région.

Une fois approuvé, le PDR liera les autorités communales et cantonale dans leurs décisions.

Les propriétaires privés ne sont pas liés par le contenu du PDR.



*Vue sur la Haute-Sorne depuis Glovelier*

### Processus d'élaboration du PDR

Le plan directeur régional est le fruit des réflexions menées par la commission temporaire (composée d'un

conseiller par commune) en collaboration avec le bureau d'études mandaté.

Ces acteurs se sont ainsi retrouvés lors de plusieurs séances de travail pour élaborer cet instrument de planification.

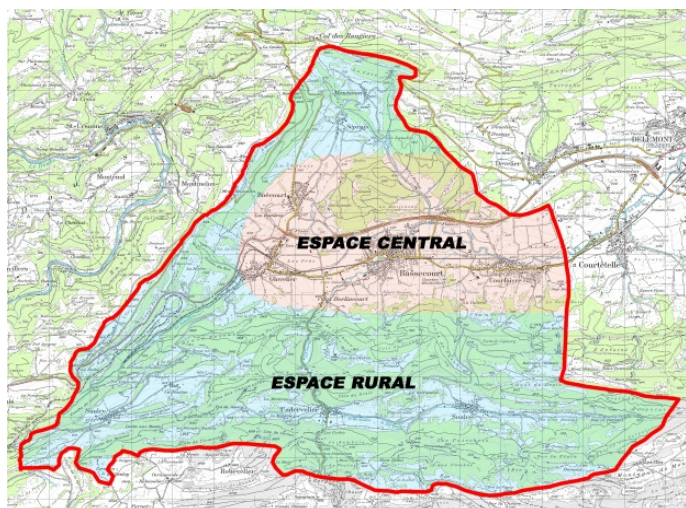
Les documents du plan directeur régional (schéma directeur et texte) sont disponibles sur le site [www.haute-sorne.ch](http://www.haute-sorne.ch).

## Une stratégie de développement différenciée

La Haute-Sorne s'inscrit dans un contexte territorial privilégié. En effet, centrée au niveau cantonal, elle est directement reliée à l'agglomération de Delémont, à l'Ajoie, au Clos-du-Doubs, aux Franches-Montagnes et au Jura bernois. Cet atout mérite d'être valorisé par le renforcement de collaborations régionales.

A l'intérieur de ses frontières, le territoire de la Haute-Sorne présente des différences structurelles tant au niveau des paysages, de la population, des emplois, des services et de l'accessibilité.

Cette caractéristique conduit à proposer une stratégie de développement différenciée.



Typologie territoriale de la Haute-Sorne

Le développement de l'urbanisation est concentré dans l'espace central, tandis que l'objectif pour l'espace rural repose sur le maintien des acquis, soit de leur population et services de base (commerces de proximité, restaurants, écoles, guichet postal, etc.).

Ces entités sont associées et unies par des collaborations dans plusieurs domaines d'intervention, dont les équipements publics et techniques.

Enfin, la Haute-Sorne constitue un ensemble naturel et paysager de grande qualité.

Les structures environnementales existantes et la stratégie de développement conduisent néanmoins à distinguer deux types de territoire entre l'espace central et l'espace rural, correspondant à des objectifs et des traitements différenciés de la nature et du paysage.



Vue sur la Haute-Sorne depuis Boécourt

## Une proposition de projets prioritaires

Dans le but de stimuler la mise en œuvre de la stratégie de développement planifiée dans le plan directeur régional et de profiter de la dynamique

créée autour de cette démarche, il est proposé de lancer de manière prioritaire les cinq projets suivants :

1. Instaurer un programme d'encouragement à la rénovation et à la réhabilitation du bâti ancien ;



Photo Luc Bron

Bâtiment rénové



Bâtiment en vente

2. Planifier l'extension de la ZAM avec la création d'une desserte pour la mobilité douce en lien avec la gare de Glovelier ;

Il appartient désormais aux autorités de la Haute-Sorne de se positionner sur ces propositions et d'envisager la mise en œuvre de ces projets d'importance régionale.

3. Réaliser une étude de faisabilité des potentiels en énergie renouvelable et mettre en œuvre les actions prioritaires ;

4. Renforcer la vocation centrale de Bassecourt avec la création de nouvelles infrastructures de portée régionale en particulier dans le secteur Nord (création d'un centre sportif régional, soutien au développement d'une infrastructure adaptée pour les personnes âgées, réalisation de la route de desserte de la frange Nord permettant la poursuite de la ligne en transports publics) ;

5. Mettre en place une plate-forme de promotion des terrains libres et des logements et locaux vacants.

Exposition publique des documents

samedi 8 octobre 2011

Administration communale de  
Bassecourt

de 9 h. à 12 h.

(apéritif dès 11 h.)

## L'avis des représentants des communes...



**Dominique Allimann  
Undervelier**

La vision régionale permet de réunir nos forces pour développer des projets ambitieux tels que la rénovation et la réhabilitation du bâti ancien. Elle permet également une meilleure gestion des équipements techniques et collectifs.



*Centre ancien d'Undervelier*



*Site industriel « Condor » à Courfaivre*



**Bruno Grossmann  
Courfaivre**

La Haute-Sorne bénéficie d'une excellente desserte par les transports publics ferroviaires. Dans ces conditions, les secteurs situés à proximité des gares méritent d'être densifiés et occupés par des services publics ou des activités génératrices d'emplois. Toutefois, ces processus gagnent en crédibilité s'ils s'intègrent dans une politique générale des sites bâtis.



**Benoît Girard  
Glovelier**

L'attractivité d'une région passe par la création d'un centre dynamique et

diversifié. Par conséquent, la planification d'infrastructures collectives intercommunales à Bassecourt est un facteur de développement et de qualité de vie pour l'ensemble de la Haute-Sorne. En outre, les équipements culturels et sportifs occasionnent des dépenses importantes pour les collectivités publiques. Leur gestion de manière coordonnée et collective permet ainsi des gains importants du point de vue financier ainsi qu'en termes d'occupation.



Photo Pierre-Alain Hertzseisen

*Halle polyvalente à Glovelier*



*Quartier d'habitation à Saulcy*

Les autorités doivent assurer une utilisation mesurée du sol afin de préserver les terres agricoles et les qualités paysagères. Dès lors, il devient fondamental de coordonner les potentiels d'accueil et de densification de la zone à bâtir à un niveau régional. Cette vision valorise au mieux les différents atouts de la Haute-Sorne et évite une concurrence stérile entre les villages.



**Christophe Wermeille  
Saulcy**



La valorisation des énergies renouvelables gagne en efficacité si elle bénéficie d'une dynamique régionale. Il en va de même pour le développement d'activités liées au tourisme rural et au tourisme doux. Les atouts sont nombreux et il faut les mettre en valeur.

**Christianne Rais**  
*Soulce*



*Soulce et ses qualités naturelles et paysagères*



*Activités économiques à Boécourt*



**Nicolas Eichenberger**  
*Boécourt*

La réalisation de la zone d'activités microrégionale est un remarquable succès tant au niveau de l'économie régionale qu'au niveau des collaborations intercommunales. Dans cette perspective, il est fondamental de planifier son développement et d'anticiper les futurs besoins en termes d'implantation d'entreprises.



**Gérard Ruch**  
*Bassecourt*

Les mesures de protection des cours d'eau ne peuvent être envisagées qu'au travers d'une approche intercommunale. La prévention des dangers naturels peut ainsi s'accompagner d'aménagements visant la revalorisation de la nature et du paysage ainsi que l'amélioration des espaces publics et de la mobilité douce.



*La Sorne à Bassecourt*

# Encore plus de bus !

La Haute-Sorne en transports publics. Info : [www.levagabond.ch](http://www.levagabond.ch).

## Depuis le 22 août 2011

La ligne CJ Saignelégier - Tramelan - Glovelier est prolongée jusqu'à Bassecourt !

- En semaine entre Tramelan et Glovelier, augmentation de 5 à 9 paires de courses par jour;
- Nouvelles prestations entre Glovelier et Bassecourt Gare/Jura Centre, en semaine ainsi que le samedi (3 paires de courses le samedi).

## Dès le 11 décembre 2011...

La ligne CarPostal Bassecourt - Soulce

- 1 paire de course ajoutée en semaine;
- Cette ligne circule désormais également le samedi.

## ...Dès le 11 décembre 2011

La ligne CarPostal Bassecourt - Montavon est totalement remaniée et dessert désormais Courfaivre - Bassecourt - Glovelier - Boécourt - Montavon;

- Les villages de Courfaivre et Glovelier sont intégrés à cette ligne, offrant de nouvelles possibilités de transport aux habitants de Courfaivre et avantages de courses entre Glovelier et Bassecourt;
- Augmentation de 9 à 12 paires de courses par jour en semaine;
- Nouvelles prestations le samedi : 3 paires de courses entre Courfaivre Gare et Bassecourt Gare, ainsi que 3 paires de courses entre Courfaivre Gare et Montavon Village, ce qui porte à 6 le nombre de courses entre Courfaivre et Bassecourt le samedi.